



MUNICIPALITÉ DE LA NATION

Avis d'une demande complète et d'une réunion publique concernant une proposition de modification au règlement de zonage

SOYEZ AVISÉ que le Conseil de La Corporation de la municipalité de La Nation a reçu une demande complète et tiendra une réunion publique par voie électronique le **26^e jour du mois d'octobre 2020, à 18 h**, afin d'étudier une proposition de modification au Règlement de zonage n° 2-2006 de la municipalité de La Nation en vertu de l'article 34 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, dans sa forme modifiée.

La proposition de modification au règlement de zonage affecte le terrain au 4593 rue Ste-Catherine, dans l'ancien village de St-Isidore, maintenant dans la municipalité de La Nation comme démontré sur la carte d'emplacement ci-dessous. Le site en question est désigné 'secteur des politiques urbaines' au Plan officiel des Comtés unis de Prescott et Russell.

La modification au règlement de zonage propose de changer le zonage du terrain visé de « Zone Centre du village (VC) » à « Zone Centre du village - Exception - Exception » (VC-X5) afin de réduire la façade minimum pour un terrain de 30 mètres à 22 mètres et la superficie par unité de jumelé à 300 mètres carrés au lieu de 360 mètres carrés.

Afin de soutenir les efforts en cours pour arrêter la propagation de la Covid-19, la réunion publique sera diffusée en direct sur notre chaîne YouTube nommée « The Nation Municipality / La municipalité de La Nation ». Le lien vers la chaîne YouTube est disponible sur la page web de la municipalité : www.NationMun.ca. En participant virtuellement sur YouTube, nous assurons la sécurité et bien-être de tous. De plus, en raison de la distanciation sociale, nous n'avons que sept (7) places disponibles dans la salle pour les membres du public – ces places seront réservées pour ceux qui n'ont pas accès à l'internet. Le nombre de places disponibles dans la salle est sujet aux directives du Bureau de santé de l'est de l'Ontario et peut changer à tout moment, et ce selon le statut régional de la Covid-19.

Veillez confirmer votre présence (en personne ou virtuelle) en envoyant un courriel à la Greffière adjointe, Aimée Roy, à aroy@nationmun.ca ou en téléphonant au 613-764-5444, poste 228, indiquant les noms complets et adresses civiques des personnes souhaitant participer. Seules les personnes inscrites au registre ou qui ont envoyé un commentaire au Directeur de l'Aménagement du

territoire avant la réunion pourront faire recours au TAAL. **Toute Personne** peut assister à la réunion publique virtuelle et/ou faire une présentation verbale ou écrite, soit en faveur ou contre la proposition en transmettant leur demande à la municipalité de La Nation avant 16 h le 22 octobre 2020. Il est possible de soumettre des questions ou commentaires via le chat en direct sur YouTube.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites au Conseil avant l'adoption de la modification au règlement de zonage qui est proposée, la personne ou l'organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision de la Municipalité de La Nation devant le Tribunal d'appel de la planification locale de l'Ontario (TAAL) ou ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisie le Tribunal d'appel de la planification locale de l'Ontario à moins qu'il n'existe, de l'avis de cette dernière, des motifs raisonnables de le faire.

Si vous désirez être avisé(e) de la décision de Conseil à l'égard du règlement municipal de la modification de zonage proposée, vous devez présenter une demande écrite à la greffière de la Municipalité de La Nation à l'adresse plus bas.

Si applicable le propriétaire d'un terrain comptant sept unités d'habitation ou plus doit afficher cet avis à un endroit à la vue de tous les résidents.

Si vous désirez des informations supplémentaires, veuillez contacter Guylain Lafleche pendant les heures régulières de bureau soit par courriel glafleche@nationmun.ca ou au numéro de téléphone 613-764-5444 à l'extension 229.

DATÉ à la municipalité de La Nation, ce 2^e jour du mois d'octobre 2020.

**Guylain Lafleche, Directeur de l'Aménagement du territoire
Municipalité de La Nation
958, route 500 ouest Casselman ON K0A 1M0**

CARTE D'EMPLACEMENT – 4593 rue Ste-Catherine, St-Isidore DOSSIER NO. ZBL-01-2020





MUNICIPALITY OF THE NATION

Notice of a Complete Application and of a Public Meeting Concerning a Proposed Zoning By-Law Amendment

TAKE NOTICE that the Corporation of the Municipality of The Nation will hold an electronic public meeting on **October 26th 2020 at 6:00pm** to consider a proposed amendment to the Zoning By-law No. 2-2006 of the Municipality of The Nation under Section 34 of the *Planning Act*, R.S.O. 1990, as amended.

The zoning by-law amendment affects the property at 4593 Ste. Catherine Street, in the former Village of St-Isidore now in the Municipality of The Nation, as shown on the Key Map below. The subject site is within the 'Urban Policy Area' of the United Counties of Prescott and Russell Official Plan (UCPR).

The zoning by-law amendment proposes to change the zoning category for the vacant lot from "Village Core Zone" (VC) to "Village Core Zone - Exception" (VC-X5) in order to reduce the minimum frontage required from 30 metres to 22 metres and reduce the minimum lot area per unit for a semi-detached dwelling from 360 square metres to 300 square metres.

In order to support ongoing efforts to stop the spread of Covid-19, the public meeting will be live streamed on our YouTube Channel named "The Nation Municipality / La municipalité de La Nation." The link to our YouTube channel is on the municipality's website: www.NationMun.ca. By participating virtually on YouTube, we can ensure everyone's safety and well-being. Due to social distancing guidelines, we have space for only seven (7) members of the public in the Council chambers – these spaces are reserved for those who do not have access to the internet. The number of spaces available are subject to the Eastern Ontario Health Unit's guideline and can change at any moment, depending on the regional status of Covid-19.

Please confirm your presence, whether virtually or in person, to the Deputy Clerk, Aimée Roy, by email at aroy@nationmun.ca or by calling 613-764-5444, extension 228. Please indicate the full names and addresses of the people who will attend. The only people who can appeal to LPAT are those who have registered or have submitted a comment to the Director of the Planning Department.

Any person may participate in the electronic public meeting and/or make written or verbal representation either in support of or in opposition to the proposed amendment by forwarding their request to the Municipality of The Nation before 4:00pm on October 22nd 2020. It is possible to submit a question or comment during the live stream via the live chat on YouTube.

If a person or public body does not make oral submissions at the Public Meeting, or make written submissions to Council before the zoning by-law amendment is adopted, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Local Planning Appeal Tribunal unless, in the opinion of the Tribunal, there are reasonable grounds to add the person or public body as a party.

If you wish to be notified of the decision of the Council on the proposed zoning by-law amendment, you must make a written request to the Clerk of the Municipality at the address below.

If applicable this notice shall be posted by the owner of any land that contains seven or more residential units in a location that is visible to all of the residents.

For additional information concerning this application please contact Guylain Lafleche, during regular office hours. She can be reached by email at glafleche@nationmun.ca or by phone at 613-764-5444 extension 229.

Dated at the The Nation Municipality this 2nd day of October 2020.

Guylain Lafleche
Director of the Planning Department
Municipality of The Nation
958 Route 500 West
Casselman On. K0A 1M0

KEY MAP – 4593 Ste. Catherine Street, St. Isidore FILE NUMBER ZBL-01-2020

